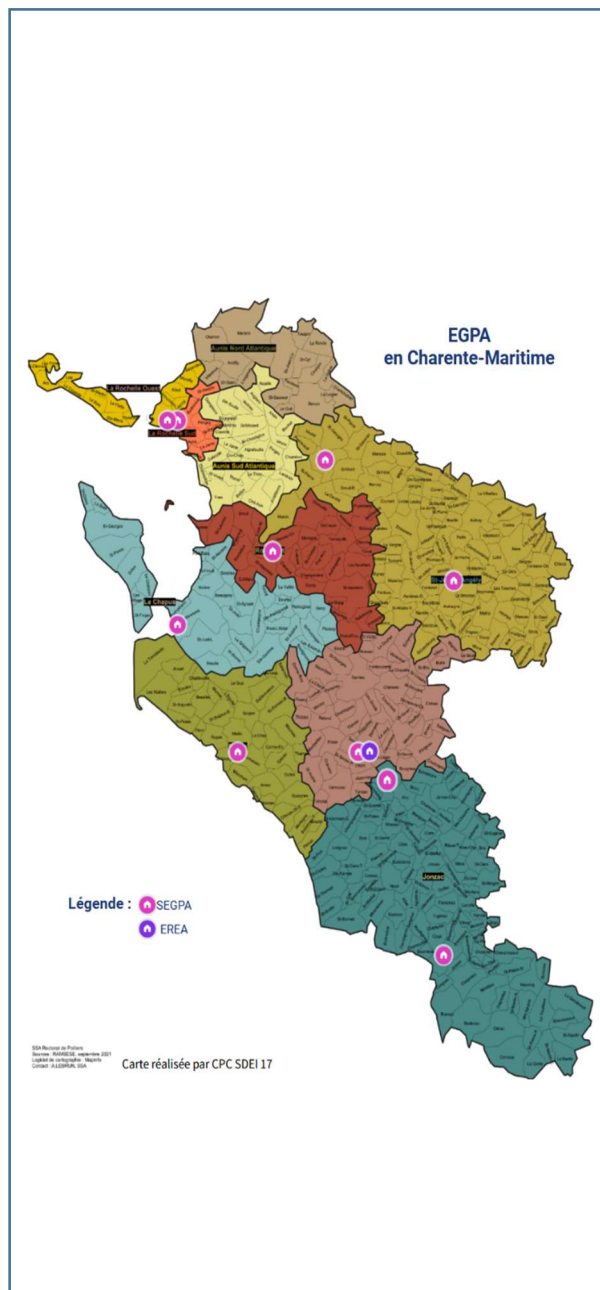


SEGPA de Charente-Maritime

- EREA Théodore Monod, Saintes
- Collège Beauregard, La Rochelle
- Collège Albert Camus, La Rochelle
- Collège Hélène de Fonsèque, Surgères
- Collège La Fayette, Rochefort
- Collège Georges Texier, Saint Jean d'Angély
- Collège Jean Hay, Marennes
- Collège Henri Dunant, Royan
- Collège Edgar Quinet, Saintes
- Collège Emile Combes, Pons
- Collège Samuel Duméniou, Montendre



SECTION D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉ

Qu'est-ce que la SEGPA ?

(circulaire n°2015-176 du 28 octobre 2015)

1 EREA* et **10 SEGPA** implantées dans des collèges de Charente-Maritime accueillent environ 850 élèves.

La SEGPA scolarise des élèves orientés de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Comme tout collégien, ils bénéficient d'un enseignement général.

Ces élèves rencontrent des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien à la fin du CM2. Ils ne maîtrisent pas toutes les compétences des apprentissages fondamentaux du cycle 2.

L'orientation en SEGPA est une orientation scolaire étudiée, après la constitution du dossier, par la Commission d'Orientation vers les Enseignements Adaptés (CDOEA).

Le dossier complet comprend : l'avis de la famille, le bilan pédagogique, le compte-rendu des aides apportées, l'évaluation psychologique, le PPRE / PAP... Il est constitué par l'école élémentaire pour une pré-orientation en 6^{ème} SEGPA ou par le collège pour une orientation en 5^{ème} SEGPA.

Les objectifs de la SEGPA

- Redonner confiance aux élèves et donner du sens aux apprentissages par un enseignement adapté.
- Se construire et adopter un ensemble de valeurs citoyennes.
- Elaborer un parcours individuel de scolarisation.
- Acquérir les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Valider le CFG (Certificat de Formation Générale) et possibilité de présenter le DNB pro (Diplôme National du Brevet série professionnelle).
- Découvrir des champs professionnels et des milieux professionnels différents.
- Construire un projet de formation professionnel.

Les spécificités de l'enseignement adapté

- Des effectifs réduits, environ 16 élèves par classe.
- Une pédagogie adaptée aux difficultés de chaque élève, basée sur le programme du collège et un suivi individualisé.
- Des projets motivants.
- Une équipe pédagogique composée :
 - du directeur adjoint chargé de la SEGPA (DACS),
 - de professeurs des écoles spécialisés,
 - de professeurs de collège,
 - de professeurs de lycée professionnel.
- Une découverte des champs professionnels, dès la 4^{ème}, grâce aux plateaux techniques (6 heures hebdomadaires en 4^{ème} et 12 heures en 3^{ème}) :
 - Habitat,
 - Espace Rural et Environnement (ERE),
 - Hygiène, Alimentation, Service (HAS),
 - Vente Distribution Logistique (VDL),
 - Production Industrielle (PI).
- Des stages en milieu professionnel en 4^{ème} et 3^{ème} (10 semaines réparties sur les 2 années).

Après la SEGPA ?

L'objectif est de préparer un CAP (2 ans) ou un bac professionnel (3 ans).

Plusieurs modalités :

- Lycée d'enseignement professionnel (LP)
- Centre de Formation d'Apprentis (CFA)
- Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)
- Maison Familiale et Rurale (MFR)

* EREA :

Etablissement Régional d'Enseignement Adapté, offre un accompagnement pédagogique et éducatif en internat éducatif en complément de l'enseignement général adapté et de la formation professionnelle.

Contact :
CDOEA de la Charente-Maritime

@ : cdoea.ash.ia17@ac-poitiers.fr

☎ : 05 16 52 68 64